



JUILLET 2018

Horaires secrétariat de mairie Période estivale

Pendant les congés d'été, le secrétariat de mairie reste ouvert aux heures habituelles sauf pour les semaines ci-dessous :

Du 2 juillet au 6 juillet 2018 (semaine 27)

Lundi 2 juillet : 10h00-12h00

Mardi 3 juillet : 14h00-17h00

Mercredi 4 juillet : 10h00-12h00 et 14h00-18h00

Jeudi 5 juillet : 13h00-16h00

Du 6 août au 10 août 2018 (semaine 32)

Mardi 7 août : 14h00-17h00

Mercredi 8 août : 10h00-12h00 et 14h00-16h00

Vendredi 10 août : 13h00-16h00

Du 13 août au 17 août 2018 (semaine 33)

Mardi 14 août : 14h00-17h00

Du 20 août au 24 août 2018 (semaine 34)

Fermeture semaine entière

Du 27 août au 31 août 2018 (semaine 35)

Lundi 27 août : 10h00-12h00

Mardi 28 août : 14h00-17h00

Mercredi 29 août : 10h00-12h00 et 14h00-18h00

Jeudi 30 août : 13h00-16h00



BONNES VACANCES



Mairie

16, Route des Grands Crus

21220 BROCHON

☎ 03 80 52 46 35

☎ 03 80 52 26 18

✉ mairiedebrochon@wanadoo.fr

🌐 www.brochon.fr

Vendredi 13 juillet Animations

Les résidents de la maison de retraite « La Croix Violette » vous attendent nombreux pour débiter les festivités :

19h00 : Apéritif suivi du traditionnel barbecue (5€)

21h45 : Retraite aux flambeaux, départ du clos St François.

22h45 : Feu d'artifice commun avec Fixin.

Suivi du Bal qui aura lieu au caveau municipal de Brochon.



Samedi 14 juillet Entrée de la Combe 12h00

Pour rappel, la Municipalité vous attend à partir de 12h00 à l'entrée de la Combe pour un apéritif offert par le Maire et ses adjoints, pour un moment de convivialité. Les barbecues seront à disposition pour vos victuailles.

Les animations débiteront à partir de 15h00 pour un après-midi festif, qui se terminera par le traditionnel pot de l'amitié.



A partir du 9 juillet et jusqu'au 31 août *Bibliothèque*

La bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 17h à 19h et fermée le lundi pendant la période estivale.



Du samedi 14 juillet au 19 août inclus *Association « les amis du Château »*



Visites guidées du parc et du château, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.
1^{ère} visite 14h30 ;
2^{ème} visite 16h30
(Visite également le 15 août).
Les tarifs sont les suivants :
Adulte : 5€ / 1/2 tarif (<15ans) : 2.50€
Groupes (+de 15 personnes) : 3.50€/personne.

Samedi 11 août *Croix Violette*

La fraternité franciscaine et la maison de retraite « la Croix Violette » invitent les Brochonaises et les Brochonnais à fêter Sainte Claire :

10h30 : messe en l'église de Brochon

12h00 : verre de l'amitié suivi d'un buffet froid dans les jardins du clos Saint-François

15h00 : Animations petits et grands – tombola

Inscription jusqu'au mardi 31 juillet

Pour tous renseignements complémentaires : 03 80 41 34 18

Informations mairie

Calculatrices : une calculatrice sera offerte à chaque enfant du village entrant en classe de 6^{ème}. Pour cela l'inscription auprès du secrétariat de mairie est obligatoire avant le 31 juillet 2018 (soit sur place soit par téléphone soit par mail : mairiedebrochon@wanadoo.fr).

Travaux de voirie : Les travaux du réseau d'eau se poursuivent vers Fixin. Le carrefour devant la mairie va également être refait, le tout ne s'achevant pas avant le mois d'août.

Assainissement non collectif : La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a passé un marché pour des prestations de vidanges de fosses septiques, fosses toutes eaux, microstations et bacs à graisses. Les formulaires remplis peuvent être transmis soit à la commune (qui se chargera de les renvoyer au service assainissement), soit directement à la Communauté de communes. **La date limite d'inscription est fixée au 20 juillet 2018.** Les prestations seront réalisées en septembre et octobre 2018. Aucun chèque ne doit être transmis avec le formulaire, une facture sera envoyée une fois la prestation réalisée. L'utilisateur sera contacté par le prestataire pour une prise de rendez-vous. LE REMPLISSAGE DE LA FOSSE APRES VIDANGE EST IMPÉRATIF ET A LA CHARGE DE L'USAGER. **Toute personne concernée et intéressée peut demander un formulaire d'inscription auprès du secrétariat de mairie.**

Tarifification solidaire TER : à partir du 1^{er} juillet 2018, la région Bourgogne-Franche-Comté instaure une nouvelle tarification solidaire TER unifiée pour le territoire. Elle propose 75% de réduction pour les déplacements TER en Bourgogne-Franche-Comté ainsi que pour la liaison entre DIJON et PARIS via Laroche-Migennes, soit un coût compris entre 1.30 et 8.80 euros maximum par voyage, selon la destination. Cette nouvelle tarification est composée de deux offres :

- **carte tarif réduit solidaire** destinée aux bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), jeunes en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ou bénéficiaire de la Garantie jeune avec une mission locale de Bourgogne-Franche-Comté.
- **tarif réduit recherche** emploi destiné à tous les demandeurs d'emploi inscrits dans une agence Pôle emploi de Bourgogne-Franche-Comté.

Des dépliants sont disponibles à la mairie récapitulant toutes les démarches à effectuer par les bénéficiaires.

Ateliers 2C : vous pouvez encore vous inscrire ! Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 31 juillet 2018

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine : Fin de la concertation qui a commencé au début de l'opération. Celle-ci se terminera fin août 2018.